

Mohamed Frikha, DG de Syphax Airlines
« *Je ne suis pas un nouveau Belhassen Trabelsi et Ennahdha n'a fait que me donner mes droits* »



economia
Supplément économique paraissant chaque mardi **Le Temps**

Semaine du 22 au 28 Janvier 2013 - 3ème année . N° 67

La corruption encore et toujours...



Focus : Quand l'endettement appelle l'endettement !

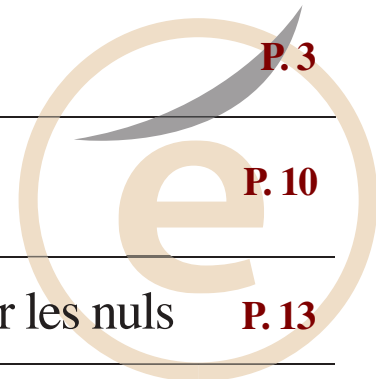
P. 3

Thématique : Régime suspensif; régime injuste

P. 10

L'oeil de l'observateur : Les politiques économiques expliquées pour les nuls

P. 13



Entrée en production en juin 2013 de la Centrale électrique de Bir Mchargua

Babnet/ M.Mohamed Lamine CHAKHARI, ministre de l'Industrie a déclaré hier en recevant M. John Rice vice-président de la compagnie américaine « General Electric » que tous « les efforts seront déployés pour accélérer la réalisation des infrastructures énergétiques du pays afin de répondre à une hausse de la demande d'électricité de 8% par an atteignant un taux de 10% lors des pics de consommation en été ». Le ministre de l'Industrie a exprimé la volonté de la Tunisie d'engager une coopération plus intense avec le groupe GE touchant notamment les industries électriques et aéronautiques, secteur ou la « Tunisie dispose aujourd'hui de potentialités l'habilitant à jouer le rôle de plateforme industrielle pour la compagnie Général Electric grâce aux qualifications et ressources humaines que recèle le pays outre sa proximité du marché européen ». Le Vice Président de General Electric (GE),

M. John Rice, a affirmé à cette occasion l'engagement de son entreprise à diversifier son partenariat avec la Tunisie ou elle avait engagé plusieurs projets depuis plusieurs années. M.Rice a d'ailleurs soutenu l'idée de contribuer à l'amélioration des compétences tunisiennes par des actions de formation dans des domaines hautement spécialisés. Général Electric travaille aujourd'hui avec la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) pour soutenir le plan d'urgence visant à mettre à niveau son parc de production en vue de faire face aux problèmes de coupures d'électricité pendant le pic de consommation. Général Electric s'est vue confier par la STEG la réalisation de la centrale électrique de Bir Mchargua, comme extension de la centrale déjà existante. Elle devrait entrer en production en juin 2013 avec une capacité de plus de 200 MW de puissance.

Salon du Meuble de Tunis : nouveaux design

Le Salon du Meuble de Tunis est une exposition vente qui est devenue traditionnelle, mais c'est aussi un salon professionnel qui regroupe plus de 220 exposants. Cette manifestation est le plus important rendez-vous annuel pour les industriels tunisiens du meuble, et un des salons les plus attendus du grand public. Cette année, l'espace des cuisines et salles de bains ne sera pas présent au Salon du Meuble de Tunis, mais aura sa manifestation spécifique en avril prochain. Le Salon du Meuble de Tunis présente donc une large gamme de chambres à coucher, chambres pour enfants, salons en tous genres, salles à manger, et meubles en fer forgé. Ces meubles répondent aux besoins des consommateurs particuliers, des entreprises hôtelières, des promoteurs immobiliers, et des collectivités publiques. Pour maintenir un haut niveau de qualité des produits exposés, une sélection stricte des exposants est réguliè-

lièrement opérée. Une commission formée par l'organisme professionnel du secteur et la Société des Foires Internationales de Tunis, organisatrice du salon, veille à sauvegarder la qualité des produits exposés et la compétitivité des prix. Les exposants rivalisent d'inventivité pour mettre en valeur leurs créations new design et les différents styles de meubles. De cet esprit d'innovation et de compétition, il résulte une diversité et une abondance des choix. Des visiteurs professionnels étrangers visitent régulièrement le salon. Il s'agit de professionnels maghrébins, mais aussi de négociants distributeurs venant essentiellement de France et d'Italie attirés par la qualité croissante de la production tunisienne et les prix compétitifs. Le Salon du Meuble de Tunis attire tous les ans près de 100 000 visiteurs, soit une affluence moyenne record pour un salon en Tunisie.

OpenGovTn Awards 2012

Dans le cadre de son programme d'activité qui consiste à promouvoir l'OpenGov (le gouvernement ouvert), la transparence et le droit des citoyens à l'accès aux données publiques, le groupe OpenGovTN organise, le 26 Janvier 2013, à l'Hôtel Africa, à partir de 16 heures, la cérémonie de remise des trophées OpenGovTn Awards 2012.

Le groupe OpenGovTn vise via la remise de ces trophées à honorer les initiatives qui ont essayé de promouvoir l'OpenGov et la transparence en Tunisie.

Le comité d'organisation constitué par des membres du groupe a opté pour l'octroi des six trophées en relation avec les catégories suivantes :

- Municipalités et organismes régionaux

- Organismes Publics
- Associations et Organisations non gouvernementales
- Personnages Publics
- Personnages de la Société civile
- Médias

Un jury, constitué de personnalités de renom à l'échelle nationale et internationale, s'est chargé d'étudier les dossiers des nominés et d'évaluer leurs contributions dans la réalisation des objectifs des trophées durant l'année 2012. OpenGovTN est un groupe indépendant qui milite pour la consécration des principes de la transparence totale et la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques, afin de garantir le droit à une société juste, démocratique et prospère.

On en parle

Quand la Tunisie est « afghanisée » par des Français

Un reportage de Karim Baïla diffusé la semaine dernière sur France 2, titrait: « la Tunisie sous la menace salafiste », a suscité coups de gueule et remous en Tunisie. Selon l'équipe d'Envoyé spécial : « Deux ans après la Révolution de jasmin, l'euphorie a fait place au désenchantement en Tunisie. L'économie est en berne, la transition politique bloquée et les extrémistes religieux revendiquent l'application de la chariâa amenant à l'instauration d'un État islamique. ». Une image ternie et bien sombre véhiculée sur la Tunisie-post-révolutionnaire qui ne manque certainement pas d'altérer la notoriété du pays, surtout sur le plan touristique. Un genre de pub qui tue les efforts déployés par le gouvernement pour sauver la saison touristique et renflouer le volume des avoirs nets en devises du pays qui sont au bord de l'asphyxie. Le président de l'Association « Fajr Al Islam », Taïeb Belhaj Hmida a annoncé dimanche qu'il va tenter un procès contre la chaîne France 2 et l'émission « Envoyé Spécial », pour propos diffamatoires. Par ailleurs, le parti Al Majd de Abdelwahab El Hani, a dénoncé la partialité du magazine en question en précisant : « les journalistes d'Envoyé Spécial avaient rendu une fausse image de la Tunisie, méconnaissable, grotesque, anachronique »

Ceci dit, certains Tunisiens flairent une odeur nauséabonde dégagée par notre ami et partenaire séculaire la France. Rappelons que sous le régime de Ben Ali, les reportages et documentaires consacrés à la Tunisie, faisaient courir l'image d'un pays de soleil et de sables dorés, où il faisait bon vivre.

Aujourd'hui contraste absolu où l'image a complètement changé pour transmettre une autre image effrayante d'une Tunisie « afghanisée ». Est-ce la rupture ? D'ailleurs, François Hollande qui a promis monts et merveilles à la Tunisie au moment de sa campagne électorale, a annoncé qu'il ne viendra pas en Tunisie avant les prochaines élections. Une position officielle qui dénote d'une réelle fissure dans les relations bilatérales.

La France qui n'a cessé de tendre sa main à l'ancien régime absolutiste, serait-elle en train de fausser compagnie à la Tunisie post-révolutionnaire ? Est-ce la faute à nos gouvernants qui ont sous-estimés l'importance de nos relations avec l'hexagone ? La France demeure malgré tout le premier fournisseur et client de la Tunisie. Espérons, qu'il s'agit d'un faux problème et d'une tempête dans un verre d'eau.

Yosr GUERFEL AKKARI

Supplément hebdomadaire
réalisé par:

Le Service économie
du Temps :
Yosr Guerfel Akkari
(Chef de service)
Zied Dabbar

Collaborateurs :

Anis Wahabi
Salah Ghrab
Kamel Bouaouina
Taïeb Laâjili

Infographie
Myriam eljed

L'encours de l'endettement dépasse
les 33 milliards de dinars en 2012 :

Quand l'endettement appelle l'endettement !

- En 2012, la Tunisie a emprunté 3,8999 milliards de dinars
- Le montant des dons s'élève à 1 101,4 millions de dinars pour l'année écoulée

Avec un déficit commercial dépassant les 11 milliards de dinars, un déficit budgétaire qui devrait atteindre 7,3 en 2013, la Tunisie se trouve de plus en plus contrainte à mobiliser de nouvelles ressources financières. L'endettement (ce mal nécessaire ?) séduit, astucieusement, encore nos décideurs politiques. Récemment, le gouvernement négocie avec le Fonds Monétaire International (FMI) un accord relatif à un nouvel emprunt.

Quelle que soit l'origine de ses créanciers, la Tunisie se trouve obligée à s'endetter de nouveau. Pour l'année écoulée, le montant global des dettes s'élève à 3,8999 milliards de dinars, dont 340 millions de dinars proviennent de l'Union Européenne. Dans le cadre de la coopération bilatérale, la Tunisie a bénéficié des emprunts d'une valeur 1043,6 millions de dinars, alors que 800,2 millions de dinars proviennent de la coopération multilatérales. Et ce n'est pas tout. La Tunisie a pu mobiliser environ 1716,1 millions de dinars dans le cadre de la coopération régionale. S'y ajoute une enveloppe d'environ un milliard de dinars sous forme de dons dont la principale contribution reste européenne avec un don équivalent à 210 millions d'euros, soit l'équivalent de 420 millions de dinars. 629,4 millions de dinars ont renfloué la caisse de l'Etat dans le cadre de la coopération multilatérale alors que les dons inscrits dans le cadre de la coopération multilatérale et régionale atteignent respectivement 34,2 et 17,8 millions de dinars. On rappelle, à cet égard, que la Tunisie a émis l'année dernière un emprunt obligataire de 485 millions de dollars garantis par les Etats-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID).

Endettement en hausse !

La dette extérieure totale de la Tunisie a progressé de 7,4%, soit une augmentation de 2,277 milliard de dinars, pour atteindre 33,007 milliards de dinars, au terme de 2011. Cette évolution s'explique à hauteur de

77,6% par l'accroissement de la dette extérieure à moyen et long terme. Durant la même année, le service de la dette extérieure à moyen et long terme a progressé de 14,3% en 2011 pour s'élever à 3.737 millions de dinars dont près de 1,200 milliards de dinars correspondant au remboursement du principal des deux emprunts obligataires émis, respectivement, en 2004 (450 MEUR) et en 1996 (15 Mds JPY). A

cet égard, il convient de rappeler qu'à la fin de l'année 2010, l'encours de la dette extérieure du pays se chiffre environ à quelque 21,9 milliards de dinars fin 2010, soit 34,5 % du PIB, sur un endettement total de 72,8 milliards de dinars soit 114,8 % du produit intérieur brut (PIB). Selon les statistiques de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), le taux d'endettement total de l'Etat s'est, ainsi, inscrit en hausse de 3,9 points de pourcentage pour se situer à 44%. Selon

un document relatif à l'endettement de la Tunisie (document publié en décembre de l'année 2012), l'encours de la dette extérieure à moyen et long terme (MLT) s'est élevé à 25.348 millions de dinars, en hausse de 7,5% ou 1.766 MDT par rapport à celui enregistré à la fin de 2010, au terme de l'année 2011. Cet

accroissement s'explique, selon la BCT, à concurrence de 45,2% par l'effet-change, faisant suite à la dépréciation du dinar tunisien par rapport aux différentes monnaies d'endettement, et par l'intensification des tirages sur les capitaux d'emprunt à MLT réalisés au cours de cette année. Le taux d'endettement calculé par rapport au RNDB a, par conséquent, augmenté de 1,9 point de pourcentage pour se situer à 38,8% contre 36,9% à la fin de 2010. Pour l'année 2012, la situation s'est compliquée davantage.

A noter

Pour l'année écoulée, le déficit de la balance commerciale avait atteint les 10 milliards de dinars, soit 12,7% du PIB. Même constat pour le déficit du budget de l'Etat prévu à 6,6%, mais qui a en réalité atteint 7,5%.

Structure de la dette par devises

Selon les analyses de la BCT, la structure de la dette extérieure par devise montre un changement au terme de 2011 avec le recul de la part de l'euro, principale monnaie d'endettement, et de la part du yen japonais en faveur de celle du dollar américain. Ainsi, la part de l'euro a reculé de 4,5 points de pourcentage pour se situer à 56,8% du total suite à l'accélération des sorties nettes de capitaux libellés en cette monnaie. Quant à la part du yen japonais, elle a baissé de 0,8 point de pourcentage suite, principalement, au remboursement de l'emprunt obligataire Samurai V. En revanche, la part du dollar américain a fortement progressé pour atteindre 20% du total, notamment, à cause de l'accélération des tirages, auprès d'organismes multilatéraux, libellés en cette monnaie.

La corruption encore et toujours...

Corruption multiforme : administrative et politique, malversations, abus de pouvoir, extorsion ou népotisme, pots de vins déliquescence, trafic, détournement de fonds... Des termes qui renvoient à un même lexique et ayant pour origine une même déclinaison celle de la corruption. Un fléau universel qui n'est pas endémique à la seule Tunisie mais qui gangrène aussi les sphères stratégiques à travers tous les pays du monde. La corruption, ce mal qui sévit incurablement pour désorganiser les structures de l'ordre public a des retombées essentielles érosives directes, indirectes et croisées sur la société, l'Etat et l'économie. Elle constitue dès lors un frein au développement, à la croissance, à l'équité sociale et par ricochet à l'édification d'un Etat de Droit et des institutions. En Tunisie la corruption qu'elle soit en nature ou en numéraire fait tabac dans quasiment tous les secteurs allant de l'administration publique, les marchés publics, le secteur bancaire, le secteur des services, le système judiciaire, les médias, la privatisations, les domaines de l'Etat, les télécommunications pour finalement atteindre les petits commerces et les affaires de

la vie courante. Le régime déchu a provoqué l'explosion de la corruption sous ses différentes formes, en lui procurant le tonus nécessaire à son expansion par la mise en place d'un terrain propice aux corrupteurs et aux corrompus. Les institutions de l'Etat qui devraient jouer le rôle de gendarme en éradiquant les racines de la corruption, ont opéré sous la bienveillance de Ben Ali en faveur de la propagation de ce phénomène qui a empoisonné le « corps » de l'Etat. D'ailleurs, la montée exponentielle de la corruption sous le régime de Ben Ali fut l'une des raisons implicites qui ont enclenché les premières étincelles de la Révolution du 14 janvier. Le tyran Ben Ali et sa comparse kleptomane Leïla Ben Ali sont accusés d'être à l'origine de la propagation de la corruption en Tunisie en usant de tous les moyens licites et illicites et la mise ou pas de toutes les institutions de l'Etat pour spolier la richesse du pays. Juristes, banquiers, fonctionnaires publiques, journalistes, commissaires aux comptes, experts-comptables, contrôleurs fiscaux, ministres... se trouvent aujourd'hui sur la sellette pour avoir trompé directement ou indirectement au pillage des deniers

publics. Après le renversement de l'ancien régime, le peuple tunisien avait le devoir d'aspirer à plus de changement et espérait en une véritable rupture avec un passé obscur. Toutefois, aujourd'hui et en l'absence de justice transitionnelle, les Tunisiens ont le pressentiment d'un retour de manivelle, la résurrection des rouages de l'ancien système.

Deux ans après la Révolution, les Tunisiens, inquiets, s'interrogent toujours où en sommes-nous par rapport à la justice transitionnelle ? A quand la « Mouhasaba » ? Y-a-il un réel engagement politique et décisif pour venir à bout du fléau de la corruption qui gangrène le développement économique et social du pays ? La lutte anticorruption : est-ce une réalité ou un mythe dans la Tunisie post-révolutionnaire ? Quels sont les plans d'actions pour lutter contre la corruption et édifier les bases d'un système de transparence et de bonne gouvernance ?

Pour répondre à ces interrogations nous avons recueillis quelques points de vue et approches lors d'un forum organisé par l'Observatoire National ILEF pour la protection du consommateur et du contribuable.

Sons de cloches

Ghazi Jribi, président du Haut comité de contrôle administratif et financier

« Les ministères de souveraineté n'ont jamais fait l'objet d'un contrôle administratif et financier... Il faut un comité indépendant pour l'émission des ordres de mission »

« Après la révolution, plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer le rôle joué par les instances de contrôle sous le règne de Ben Ali. Nombreux sont ceux qui se sont interrogés sur les origines des dépassements et des contraventions. De prime à bord, je dirais que la principale cause est la non indépendance de ces structures de contrôle. En effet, et selon les lois en vigueur, les organes de contrôle qui sont au nombre de trois en Tunisie, sont soumises aux ordres du pouvoir politique. A l'époque de Ben Ali, les ministères de souveraineté n'ont jamais fait l'objet d'un contrôle. Les ordres de mission ont toujours été du ressort du pouvoir exécutif. De fait, c'est le pouvoir exécutif ou entre autres les ministres qui délimitaient le champ de contrôle des différentes instances. Les niches propices où couvaient les infractions et les transgressions à la loi, ont été mises hors du champ d'application



du contrôle administratif et financier. A titre d'exemple et au titre d'audit bancaire, l'ordre de mission néglige le chapitre de contrôle ou d'audit des crédits bancaires. Et c'est le cas pour tous les dossiers suspects dont les marchés publics, les opérations de privatisation. Il y a des textes de loi promulgués à dessein pour servir ces pratiques sous le règne de Ben Ali. Pour assurer une rupture avec ces pratiques indignes et malsaines, nous, en tant que Haut comité de contrôle administratif et financier, avons présenté à l'ANC un projet de loi portant sur la création d'un comité indépendant qui aura pour mission d'émettre les ordres de mission. Le comité à constituer de sept personnes aura droit à un mandat non renouvelable et ce pour garantir l'indépendance de cette structure. Pour éviter les dépassements vécus dans le passé, une séparation du pouvoir entre l'exécutif et le législatif est inévitable. »

Slim Besbès, Secrétaire d'Etat aux Finances

« Ce sont aujourd'hui les protagonistes de la corruption qui sont les acteurs de l'hérésie du siècle au nom du marchandage politique...Après l'audit des banques, ce sera le tour à la CNSS, la CNRPS, l'ETAP...»



« En tant que gouvernement, nous faisons de notre mieux pour lutter contre la corruption et pour édifier les bases de la transparence et de la bonne gouvernance. Nous avons lancé un programme de lutte contre la corruption. Nous avons commencé par les institutions bancaires publiques : la BNA, la BH et la STB en lançant un appel d'offres international pour la mission d'audit complet de ces banques. L'objectif principal tend à assainir ces institutions de crédit, de manière à consolider leurs assises financières et à renforcer leurs avantages compétitifs pour contrer la concurrence étrangère. Par ailleurs, il importe de renforcer

les procédures de contrôle notamment en ce qui concerne l'évasion fiscale ou encore l'économie parallèle qui cause au gouvernement un manque à gagner considérable. Pour ce qui est des voix qui s'élèvent pour accuser le gouvernement actuel de ne pas avoir la volonté nécessaire pour l'éradiquer ce fléau, je dirais que ce sont les protagonistes de la corruption voire les seigneurs de la corruption, acteurs de la grande Hérésie du siècle. Ceci ne dépasse pas le cadre d'un marchandage politique. Il y a des dossiers qui sont ouverts pour enquête judiciaire. Nous commençons par les banques en attendant les entreprises publiques, notamment celles opérant dans le secteur des Hydrocarbures dont l'ETAP. Le tour de la CNSS et la CNRPS et des autres institutions publiques pour audit complet viendra inéluctablement. Les dossiers de corruption sont nombreux et le temps imparti au gouvernement est bien court. La volonté politique est omniprésente et il faut actualiser le cadre légal »

Kamel Ayadi, président du bureau régional du centre britannique de lutte contre la corruption

« La transition démocratique n'est pas synonyme de recul de la corruption...C'est une période marquée par le partage du butin »



« Généralement, la corruption prend de l'ampleur après les Révolutions. Les niches de corruption prolifèrent et c'est la petite corruption qui s'installe. C'est justement le cas en Tunisie. La transition démocratique ne signifie pas recul de la corruption. C'est plutôt une période marquée par le partage du butin. Aujourd'hui, la question de financement des partis politiques qui constitue l'antichambre du gouvernement pose problème. D'où le rôle imparti aux « watchdog » et aux organismes de contrôle. Il revient à la société civile de jouer son rôle d'alerte et de dénoncer (le mécanisme de Whistleblowing) en faisant remonter à la surface les dossiers de corruption sous leurs différentes formes. L'accès à l'information devient indispensable pour que les dénonciateurs puissent divulguer facilement les dossiers de corruption. Ceci reste subordonné à la volonté politique mais aussi à la mise en place de dispositions qui protègent le droit des dénonciateurs »

Abdejalil Dhahri, président de l'Observatoire National ILEF pour la protection du consommateur et du contribuable

« Depuis la création de l'observatoire nous avons recensé 397 cas de corruption au sein de l'administration publique ...Après la Révolution, un directeur général bénéficie de trois logements administratifs »

« L'observatoire national pour la protection du consommateur et du contribuable est le nouveau né de la Révolution. Depuis sa création, nous avons mis l'accent sur le contrôle des circuits de distribution et de production. Nous avons enregistré de nombreuses infractions et nous avons fait saisir les autorités financières et judiciaires compétentes. Depuis la Révolution, nous avons relevé 5993 inspections dont 25% des procès verbaux ont été transmises à la justice. Nous avons relevé 397 cas de corruption au sein de l'administration publique dont l'usurpation des voitures et des logements de fonction. 60 fonctionnaires ont été licenciés abusivement. On note une interaction positive de la part du tribunal administratif, sauf que l'Administration continue de contrevenir à la loi. Un directeur général occupe trois logements de fonction et le ministère de tutelle n'a pas réagi à notre rapport. Pour l'affaire Sheratongate et en tant qu'observatoire, nous avons lancé une enquête judiciaire contre le receveur de l'Etat »



La Tunisie perd 2 places dans le classement annuel de «Transparency International»

L'agence « Transparency International » a publié au mois de décembre dernier son rapport annuel sur le classement mondial de 176 pays selon l'indice de perception de la corruption. La Tunisie a régressé de deux places pour se loger à un rang peu envieux : le 75ème rang avec un score de 41. Sur le plan maghrébin, la Tunisie a le privilège d'être le pays le moins corrompu, devant le Maroc classé 88ème avec un score de 37, l'Algérie 105ème avec un score de 34 et enfin la Libye 160ème complète la liste avec un score de 21 points. Les indicateurs retenus par Transparency International regroupent notamment : la liberté de presse, les indicateurs de compétitivité, l'indépendance judiciaire, voix et responsabilité (liberté d'association, liberté d'expression...), les indicateurs de développement humain et l'autorité de la loi.



23 affaires portées en justice contre l'UTICA : conflit d'intérêts

Lors du forum, un homme d'affaires s'est adressé à Kalthoum Kanou, présidente de l'association des magistrats pour soulever : « un cas de conflit d'intérêts. Selon ses dires, 23 affaires ou plaintes sont portées en Justice contre l'UTICA, dont Wided Bouchamaoui, la présidente qui a été reconduite récemment pour un mandat de 5 ans. Or le gouvernement a nommé son mari en tant que procureur de la République et qui a la charge d'examiner les dossiers objets de litiges. Peut-on être à la fois juge et partie ? ». L'homme d'affaires et Mme Kanou ont dénoncé ce cas de conflits d'intérêts sans pour autant mettre en doute l'intégrité du magistrat en question. Ils appellent dès lors à l'indépendance du pôle judiciaire et des Délégations spéciales du pouvoir exécutif qui n'est autre que le ministère de la Justice.

Mohamed Frikha, DG de Syphax Airlines

« Je ne suis pas un nouveau Belhassan Trabelsi et Ennahdha n'a fait que me donner mes droits »



La compagnie a à peine deux ans d'existence. Et pourtant elle a connu un franc succès. La compagnie n'a pas tardé à lancer de nouvelles destinations telles que Paris, Tripoli et tout récemment le Canada. Entretemps elle a passé une commande de 10 avions auprès du constructeur mondial Airbus, moyennant un coût global de 600 millions de dinars. Mais, les inévitables frictions avec la compagnie nationale, Tunisair, n'ont pas cessé. Eclairage de Mohamed Frikha, Directeur Général de Syphax

Le Temps economica : Syphax a commandé récemment dix avions du constructeur international Airbus. Cette

commande a coïncidé avec l'annonce du plan de redressement du Tunisair. Est-ce un hasard ?

Mohamed Frikha : dans le monde d'affaires le facteur temps est très important. Le secteur aéronautique connaît une croissance de 7%. Il peut atteindre 20% dans la zone du Maghreb. Le potentiel est là. La compagnie ne peut pas survivre avec seulement deux avions. En tant qu'entrepreneur je ne vais pas attendre jusqu'à ce que les problèmes de Tunisair soient résolus. Sur ce point, je raisonne autrement. Je pense à l'échelle nationale. Je suis avant tout Tunisien qui veut servir l'économie de son pays. Cette commande s'inscrit dans le cadre de plan de développement

du Syphax. Un plan quinquennal qui touche aussi bien la diversification des destinations desservies par la compagnie ainsi que le développement du long courrier (vers le Canada et la Chine). Ce plan prévoit aussi le développement de la flotte. Nous avons commencé par deux avions en 2012 pour atteindre 14 avions d'ici 2017. En 2013, la flotte serait renforcée par la location de trois avions (2 A-320 et un avion de type A-330). Le coût de location d'un A-320 est de l'ordre de 220 000 dollars par mois avec une réserve de maintenance de 100 000 dollars par mois. Tout compte fait, le prix de location est de l'ordre de 6 millions de dinars par an. Nous avons négocié avec Airbus, l'achat de dix avions dont six fermes et quatre en option. La livraison devrait commencer en 2015 jusqu'au

2020. En 2015 nous allons recevoir deux avions de type A-320. Nous avons également signé l'accord d'ouverture d'un centre d'ingénierie aéronautique. Ce centre devrait ajouter de plus pour la zone aéronautique à El Mghira.



Je vais contacter Mr Rabeh et lui expliquer les choses... Nous sommes des confrères et nous n'avons pas besoin d'intermédiaires. Je pense qu'il faut collaborer ensemble pour faire face à l'offensive des compagnies aériennes étrangères, celles des pays du Golf notamment.

Si Syphax est en train de séduire la clientèle de Tunisair, comment expliquez-vous l'augmentation de son chiffre d'affaires ?

Quel est le coût de cette opération ? Quid alors des financements ?

Le coût de l'opération est de l'ordre de 600 millions de dinars. Le financement serait assuré par un financement export à travers des banques étrangères (BNP Paribas) avec la garantie du COFACE. Nous pensons également au financement islamique. L'introduction en bourse va également financer une partie de cette opération. Je bénéficie en effet d'une confiance des bailleurs des fonds.

Vous êtes accusé de concurrence déloyale. Vous êtes entrain de « séduire » la clientèle de Tunisair. Qu'en dite-vous ?

Si Syphax est entrain de séduire la clientèle de Tunisair, comment expliquez-vous l'augmentation de son chiffre d'affaires ? En fait, l'année 2012, a connu une augmentation du nombre des passagers de Tunisair, ce qui prouve totalement le contraire de ces rumeurs. Concernant les accusations de Mr Rabeh Jrad, PDG de Tunisair, je veux préciser que Syphax n'a pas utilisé des études de Tunisair pour lancer la ligne Tunis-Canada. En fait, nous n'avons pas besoins de ces études car, cette décision est imminente.

Nous avons 1200 étudiants tunisiens vivant à Montréal. Nous avons presque 25 000 touristes canadiens qui visitent la Tunisie. Ces passagers sont servis par Air France et Royale Air Maroc. Avec ces chiffres, je ne pense pas que nous avons besoins des études pour lancer cette nouvelle ligne.

Cette relation tendue avec Tunisair va-t-elle perdurer ? Jenepensepas. Tunisair et Syphax devraient être complémentaires. J'ai déjà déclaré ça auparavant. Je vais contacter Mr Rabeh et lui expliquer les choses, car je pense qu'il at de fausses informations. Nous sommes des confrères et nous n'avons pas besoins d'intermédiaires. Je pense qu'il faut collaborer ensemble pour faire face à l'offensive des compagnies aériennes étrangères, celles des pays du Golf notamment. Il faut ainsi raisonner pavillon national. Syphax n'est pas en fait

Syphax n'est pas en fait un concurrent de Tunisair.

un concurrent à Tunisair. Je suis ouvert à Tunisair à condition qu'on doive parler entant que Tunisiens.

Vous êtes accusé d'être soutenu par le parti Ennahda. Que dites-vous ?

Ce n'est pas vrai. Je suis dans le monde des affaires depuis 17 ans. Je n'ai jamais été proche d'un régime politique. Auparavant, on m'a accusé

d'être soutenu par Belhassen Trabelsi, lorsque Telnet a connu un franc succès à l'échelle mondiale. Actuellement, on m'accuse d'être soutenu par le parti au pouvoir. Syphax est le seul projet à démarrer après le 14 janvier. Nous avons investi de l'argent et je pense que nous ne méritons pas ces accusations gratuites. Je ne suis pas soutenu par les qataris. Syphax serait une compagnie 100% Tunisienne et elle ne serait jamais cédée à des étrangers. Je ne suis pas un nouveau Belhassan Trabelsi et Ennahda n'a fait que me donner mes droits. J'ai également d'autres droits que je revendique encore. Jusqu'aujourd'hui, Syphax se trouve privé de son droit d'auto-assistance. Elle ne dispose pas de son droit d'avoir un service handling. J'ai accepté la situation pour ne pas causer de nouvelles discordes avec Tunisair.

Avez-vous bénéficié d'un soutien gouvernemental (diplomatique, institutionnel...) ?

Tout simplement je vous réponds par la fameuse citation du Président américain Kennedy « ne demander jamais ce que votre pays peut vous apporter, mais demander ce que vous pouvez rapporter à votre pays ». J'ai bien négocié le contrat avec Airbus. J'ai également proposé nos services en ingénierie aéronautique. Nous disposons en fait de 100 ingénieurs dans cette spécialité (et ce grâce au contrat conclu entre Tunisair et Airbus). Ce principe de compensation devrait être une règle dans tous les marchés publics. Pour quoi Syphax a opté au

marché alternatif, lors de son introduction en bourse ?

Actuellement, il y a une place à prendre. Non pas parce que Tunisair a des problèmes, mais parce qu'il y a une croissance mondiale. Une compagnie aérienne a besoin des fonds pour se développer. Il faut aller rapidement donc. Pour ce faire, j'avais deux scénarios. Le premier c'est de recourir aux crédits bancaires, tandis que le deuxième scénario consiste en l'introduction en bourse. Le deuxième scénario est plus convenable pour Syphax. Et ce pour plusieurs raisons. Je ne veux pas que Syphax soit contrôlée en partie par des partenaires étrangers, malgré les offres que j'ai eues de différentes parties étrangères pour prendre la participation au capital de Syphax. J'ai décidé que Syphax reste 100% Tunisienne. ET avec le temps, Syphax serait la seule compagnie à rester 100% tunisienne à l'instar de Telnet.

Syphax serait-elle prête pour l'Open Sky ?

Nous serons prêts. Sincèrement, j'avoue que nous allons plus à gagner de l'Open Sky que les Européens. La Tunisie représentée par le ministère de tutelle, Tunisair et Syphax, a mené des discussions avec la partie Européenne concernant l'Open Sky. Les européens ont accepté de financer la mise à niveau des aéroports tunisiens et l'assistance technique des entreprises tunisiennes. L'Open Sky va profiter à la partie Tunisienne. Les exemples ne manquent pas. il suffit de rappeler l'exemple du Maroc et de la Jordanie.



Accord entre Syphax et Airbus

Réseau social et tourisme

Comment créer un lien privilégié entre le client et l'hôtel ?



Le réseau social fait partie de notre quotidien. Aujourd'hui de plus en plus accessible, il est incontournable d'y avoir sa place pour que les internautes nous y trouvent et deviennent des visiteurs sur le terrain. Les vacanciers utilisent le facebook et Twitter pour préparer leur séjour. Consulter un compte face book est un réflexe naturel pour préparer une visite, une sortie, un séjour. Les Tunisiens suivent cette tendance en surfant sur le réseau social pour préparer leurs vacances. Facebook est aujourd'hui le réseau social incontournable pour les marques touristiques.

Mais ce secteur du voyage, qui fait pourtant rêver, n'est pas très présent dans ce concert de célébrités, de friandises et de marques. La première entreprise est Disneyland (140e, avec 15,3 millions de fans). La deuxième, Walt Disney World (11,6 millions). Ce sont a priori les deux seules pages de l'univers du tourisme et des loisirs qui figurent dans le du Top 500 mondial (5 millions de fans et plus).

Chaque vacancier passe des heures sur le réseau social pour rechercher des informations sur son lieu de vacances. Le phénomène « social tourisme » a ses adeptes en Tunisie. Facebook n'en finit pas de s'immiscer dans nos vies. Certains acteurs du tourisme exploitent le potentiel de Facebook dans leurs démarches commerciales. Un récent sondage de la société Skyscanner, spécialiste de la comparaison de vols en Europe, révèle que le célèbre réseau social aurait une influence sur les vacances de ses membres. En effet, 52 % des internautes interrogés affirment que la destination de leur dernier ou prochain voyage a été influencée par les photos de vacances de l'un de leurs contacts. Rien d'étonnant à cela lorsque l'on sait que 88 % des membres de ce portail se rendent

régulièrement sur le profil de leurs amis afin d'y parcourir leurs derniers messages. « Facebook est devenu la plateforme parfaite pour les voyages, mélange de recommandations et d'images », analyse Mickael Paris, Responsable France chez Skyscanner, sur le portail de la société. « Voir les photos de vos amis lors de leur dernier voyage aux Etats-Unis pourra vous inciter à réserver un vol pour New York, par exemple. »

Un outil de promotion

Le face book apporte de nouvelles solutions aux acteurs de la filière tourisme et ce, à plusieurs niveaux : Promouvoir une offre touristique. Il constitue une alternative aux moyens de promotion traditionnels (brochures, publicité dans les journaux, à la radio, affiches ...). Chaque acteur, même le plus petit, peut ainsi se doter d'un compte et créer des partenariats sur la toile mondiale avec d'autres acteurs locaux ou avec des sites thématiques pour promouvoir ses offres via des échanges de liens, l'achat de publicités ou de mots clés sponsorisés. La page Facebook de la compagnie aérienne Tunisair est l'une des rares pages « officielles » de marque, qui cherchent à mettre plus en valeur les richesses de la Tunisie que leurs produits. Au lieu de promouvoir seulement ses vols et ses destinations, la page officielle de la compagnie aérienne Tunisienne, n'a pas cessé de partager des articles, photos, et vidéos mettant en valeur les richesses encore méconnues de la Tunisie. En participant à la mise en valeur de la Tunisie comme destination touristique, ça peut pousser sûrement les touristes à opter pour un produit aérien tunisien. Le facebook a aussi un impact sur l'hôtelier ou l'agent de voyage qui peut informer ses clients en leur proposant une visite virtuelle d'un hôtel ou d'une chambre, ou même de lui donner un avant goût de ses vacances via des photos ou des courtes vidéos de la région. Bref, toutes les informations qui vont sécuriser et tranquilliser l'internaute et le convaincre de faire une réservation. Recruter de nouveaux clients est une chose, les fidéliser et alimenter un bouche à oreille en est une autre. Le réseau social rend plus facile et moins coûteuse la diffusion de l'information et le recrutement de clients.. De nombreux agents de voyages et propriétaires d'hôtels ont ainsi revu leurs choix en matière de communication

et de commercialisation délaissant les publicités insérées dans la presse, les guides touristiques ou les accords signés avec des centrales de réservation, au profit d'une présence accrue sur face book.

Savoir communiquer avec ses clients

Les hôtels ou les agences de voyages utilisent Facebook et Twitter ou Facebook afin de créer un lien avec les clients, construire l'image de leur entreprise, gérer leur réputation en ligne ou encore vendre des produits. Qu'ils soient anciens ou nouveaux, le but c'est de créer une relation avec ses clients. L'analyse de la performance sur Facebook ne peut en aucun cas se limiter au nombre de fans. Moins l'animation d'une page est bonne, plus l'algorithme de Facebook limite sa visibilité. Pour faire simple, il est tout à fait possible d'avoir 10.000 fans mais de n'être vu par personne. Le critère essentiel de l'analyse de la performance repose donc sur l'engagement des fans (taux d'interaction), c'est à dire la capacité de la page à séduire, mobiliser et faire réagir sa communauté chaque semaine. Le face book explique Gurvann Saintot, créateur de l'entreprise Oxidesign permet d'accompagner le client avant son arrivée, mais aussi après. « C'est un outil qui permet à l'hôtelier ou à l'agent de voyage de parler de lui et donc de gagner de nouveaux clients grâce au bouche-à-oreille. C'est un vrai gain de temps. Il faut donc être toujours attentif de ce qu'il peut s'y passer. Il faudrait présenter une communication fiable, claire et ciblée. Le client lit attentivement votre offre sur facebook. Il peut vous remercier et ajouter un commentaire positif sur votre établissement. Mais il ne faudrait pas négliger les clients mécontents, au contraire, il faut leur répondre avec tact. En sachant gérer les commentaires négatifs vous allez rassurer les autres clients qui se posent des questions et qui souhaitent réserver une prestation chez vous. Vous leur montrez alors qu'il y a bien une personne derrière cet écran et non une simple entreprise qui cherche à réaliser un chiffre d'affaire. N'ayez pas peur de leur dire que vous êtes désolé et que ces erreurs sont maintenant résolues. Demandez-leur des témoignages sur vos services ou produits. Si vos clients sont satisfaits, ils se feront un plaisir d'ajouter un commentaire de qualité »

L'avis d'un hôtelier, Mehdi Allani

« Plus la page bouge, informe et intéresse, plus le nombre de fans augmente »



Tout d'abord comment expliquez-vous la présence accrue du face book dans la promotion du tourisme ?

Les réseaux sociaux (Facebook en particulier) sont un outil indispensable de communication. C'est d'abord et avant tout de la communication, ensuite, celle-ci peut se décliner en promotion. FB est partout, sur votre PC, Laptop, mobile, tablette et le stockage est similaire au cloud. Exemple : Le client peut demander une info à la page de l'hôtel en utilisant son ordinateur du bureau, lire la réponse sur sa tablette à la maison puis voyager et continuer la correspondance sur son smartphone... Aujourd'hui, une bonne partie des internautes s'informent à travers FB. Cet outil qui au départ était un "simple" réseau d'amis et qui aujourd'hui a énormément évolué, pour devenir un média "sympathique" pour s'informer en temps réel.

Contrairement à un site web, une page facebook est extrêmement réactive, elle peut être mise à jour à tout moment. Une page Facebook permet de créer un lien privilégié entre le client et l'hôtel, elle permet de communiquer les infos relatives à son hôtel, les nouveautés, les événements... Elle permet également de répondre aux messages du client.

La promotion sur FB est intéressante pour le tourisme en général et pour les hôtels en particulier. En effet, FB permet de promouvoir le produit touristique en informant les fans de la richesse culturelle, culinaire, naturelle... environnante à l'hôtel où il pourrait y séjourner. Elle rend le voyage plus intéressant et du coup l'hôtel aussi. Je comparerais une page FB d'hôtel comme un genre de concierge de Palace, ça devient donc un service en plus que l'on offre à nos clients virtuels.

Une page Facebook permet de créer un lien privilégié entre le client et l'hôtel, elle permet de communiquer les infos relatives à son hôtel, les nouveautés, les événements... Elle permet également de répondre aux messages du client.

La publicité sur facebook influe-t-elle sur le comportement des vacanciers ?

FB étant devenu un média, la publicité y est devenue une ressource indispensable. Cette publicité est aussi devenue de plus en plus coûteuse. Certes, elle permet de cibler parfaitement le panel que l'on souhaite attirer sur sa page mais elle influe peu sur le comportement des vacanciers. Le vacancier ne fera pas le choix de séjourner dans un hôtel (ou même dans une destination) suite à une publicité sur FB. Par contre, il consultera sans aucun doute la page de la destination ou celle de l'hôtel pour conforter son choix. Il est donc à mon avis inutile d'investir dans de la publicité pure, mais indispensable d'avoir une page FB animée et à jour.

Plus la page bouge, informe et intéresse, plus le nombre de fans augmente. C'est ce qu'on appelle de la communication virale.

Nos hôteliers utilisent-ils assez cet outil de communication ?

Les Tunisiens sont de GRANDS Facebookers, depuis la révolution, c'est, de loin, le site le plus consulté par nos compatriotes. Mais FB est jeune et nombreux d'hôteliers sont vieux (bon, je sens que ça va pas plaire à beaucoup de mes confrères :) Certains hôtels ne disposent pas d'un site web, ils devraient au moins avoir une page FB ! Mais une page FB nécessite aussi du temps pour la faire vivre, elle doit être réactive et elle exige aussi une certaine forme de transparence car les clients communiquent ce qui est bon et ce qui est moins bon.

Comment inciter les internautes à s'intéresser à votre contenu sur facebook ?

Il suffit de leur fournir des informations qui les intéressent et qu'elles soient complètes

Exemples :

1/ une promo spéciale pour les fans de la page de FB avec un code promotionnel qu'ils peuvent utiliser sur le site web de réservation de l'hôtel

2/ les informer sur un événement culturel et leur indiquer les dates, les heures, le lieu exact, le prix....

Le réseau social permettra-t-il de garder le contact avec ses clients et les fidéliser ?

Mieux que cela, le réseau social permet de s'immerger "gentiment" dans la vie quotidienne de ses clients. Il crée un lien privilégié et donc automatiquement, les fidélise... Ils font partie du Club. Eux mêmes, deviennent vos ambassadeurs. Une page FB est une formidable base de données vivante.

Comment attirer plus de fans sur face book ?

- Etre réactif, répondre rapidement aux messages des fans

- Créer un climat de confiance et donner une sensation de privilégié aux fans

- Partager la vie de l'hôtel, ses évolutions, ses nouveautés

- Communiquer sur les points forts de l'établissement

- Informer les fans sur les attraits régionaux, les événements, les découvertes... Bref le produit touristique

- Utiliser votre page facebook comme une sorte de CRM (Customer Relationship Management)

Nicolas de Dianous, Directeur associé « We Like Travel »

« Les réseaux sociaux sont devenus un canal de communication incontournable pour toutes les marques touristiques »



Passionné de voyage et de médias sociaux et spécialiste du community management appliqué au voyage, Nicolas de Dianous dirige l'agence We Like Travel, société jumelle de MonNuage (réseau social de voyageurs, qu'il pilote depuis sa création en 2007), leader en France sur les médias sociaux et le tourisme. We Like Travel accompagne avec succès les professionnels du tourisme dans la création de contenus, l'e-réputation et

la stratégie digitale. Nicolas a bien voulu confier à notre journal

Peut-on utiliser les réseaux-sociaux dans le cadre de la promotion d'une destination touristique ?

C'est même indispensable. Aujourd'hui, quasiment plus aucune destination internationale ou régionale n'est absente de Facebook ou d'autres réseaux sociaux. Les réseaux sociaux sont devenus un canal de communication incontournable pour toutes les marques touristiques, et permettent plusieurs choses :

- Dynamiser l'image de la destination ou de l'organisation (rester dans le « top of mind » des clients et des prospects)

- Capturer un nouveau public : nouvelles générations, évolution des mentalités et des usages, mobinautes, ou tout simplement des personnes qui n'ont jamais utilisé les

canaux traditionnels pour réserver un voyage, et qui ont toujours privilégié la recommandation de la famille, des amis, des personnes de confiance (qui sont au cœur des réseaux sociaux)

- Se remettre en permanence en question sur ses usages, ses performances, les attentes des clients. Les réseaux sociaux sont un laboratoire vivant

La publicité sur facebook influe-t-elle sur le comportement des vacanciers ?

Oui comme partout : la publicité permet de se faire connaître, de communiquer sur son offre, sur sa destination... La pub Facebook permet de cibler précisément les fans (âge/sexe/localisation/passions), de construire sa communauté autour d'une page, et de promouvoir des contenus ou des événements (photos, vidéos, concours...)

L'utilisation des réseaux sociaux est-elle ancrée dans les mœurs des hôteliers ou sont-elles encore réticentes à s'en servir ?

Toutes catégories confondues, la plupart des hébergements français ne sont pas sur les réseaux sociaux. Pour les hôtels, une majorité d'entre eux s'y sont mis. Les mentalités sont difficiles à changer : se mettre sur les réseaux sociaux signifie exposer sa e-réputation, accepter les retours des clients, et surtout les écouter. Tout le monde n'est pas prêt à cela, même si ça devient aujourd'hui incontournable. Un hôtel sans blog et sans réseau social est un hôtel mort, ou presque.

Comment encourager les internautes à partager le contenu sur face book ?

C'est le rôle du community manager et de l'équipe de communication. Il faut inciter les clients en situation (pendant et après leur séjour) à s'exprimer et à partager leur expérience. Il faut également recruter une communauté puissante grâce aux publicités, et la mettre à contribution avec des petits défis, et lui montrer l'exemple. La mise en avant de fans ayant déjà contribué attire les autres à le faire également.

Le réseau social sert-il à la promotion d'un hôtel ?

Oui évidemment, pour la fidélisation notamment. Il revient à l'hôtel d'animer correctement ledit réseau social, afin de ne pas devenir ennuyeux ou intrusif pour le client qui a décidé de le suivre.

Quels conseils donneriez-vous pour lancer une stratégie de communication sociale efficace ?

Se faire accompagner impérativement. Aller sur les réseaux sociaux est une démarche irréversible, qui nécessite de la préparation. Il n'y

a pas de difficulté majeure et les retombées à moyen terme sont réelles si l'on se fait correctement accompagner par des professionnels des réseaux sociaux dans le tourisme, ce qu'est We Like Travel (www.we-like-travel.com), l'agence leader en France sur ce segment.

Un hôtel sans blog et sans réseau social est un hôtel mort, ou presque.

◇◇◇◇ Par Anis WAHABI
Expert Comptable



Régime suspensif; régime injuste



Une des plaisanteries du 14 janvier 2013: à partir d'aujourd'hui Ben Ali aura le droit au FCR.

Au-delà du sens de l'humour qui fera le salut de la Tunisie, se cache une vérité: ce régime d'importation en franchise des véhicules et des effets personnels suite au changement de résidence, dit communément FCR, est arbitraire.

En effet, les avantages prévus par le décret n° 95 -197 du 23 janvier 1995, tel que mis à jour par le décret 2007- 5, au profit des tunisiens résidents à

l'étranger dans le cadre du retour définitif, sont, entre autres:

- l'importation ou l'acquisition sur le marché local des effets et objets mobiliers personnels en franchise des droits et taxes dûes, dans la limite d'une valeur globale ne dépassant pas quinze mille (15.000) dinars par foyer;

- l'importation ou à l'acquisition sur le marché local d'un motocycle ou d'un véhicule automobile de tourisme ou d'un véhicule utilitaire ayant un poids total en charge n'excédant pas trois

tonnes et demi (3,5 tonnes) avec des conditions douanières spéciales.

Si le premier avantage cité est justifié par le droit de rapatrier les effets personnels dans le cas d'un retour définitif, je ne trouve pas de justification pour le deuxième avantage.

Ce deuxième avantage consiste en la possibilité d'importer un véhicule en franchise totale des droits et taxes dus avec incessibilité illimitée (régime d'immatriculation RS), ou avec une franchise partielle des droits et taxes dus avec la possibilité de cession, et ce par le paiement de 25% du montant des droits et taxes dus sur le véhicule importé.

Sans vouloir créer aucune sensibilité par rapport aux tunisiens résidents à l'étranger, je dois rappeler que cet avantage a été à l'origine d'un commerce parallèle florissant, qui est à l'origine de l'importation d'environ 15 000 véhicules par an, soit 25% du total des voitures importées. Ce qui a poussé le journal électronique Leaders à annoncer que le FCR

est devenu le « leader du marché de l'automobile en Tunisie ».

De plus, le régime FCR, ne profite pas systématiquement aux tunisiens qui réalisent leur « vrai retour définitif », mais aux intermédiaires, aux consommateurs de grandes marques et grands cylindrés. Ce régime perd, dans ce cas, sa justification sociale et devient une source d'évasion fiscale pure et simple.

Alors que l'importation des véhicules neufs constitue une source fiscale importante pour la Tunisie, une estimation rapide du manque à gagner du trésor public, engendré par cet avantage, abouti à un montant annuel d'environ 100 million de dinars.

Si on ajoute à cela la dernière nouveauté, introduite pour des fins purement électorales et populistes, consistant en l'augmentation de l'âge des véhicules importés passant de trois à cinq ans, la facture sera plus salée, avec l'augmentation des coûts d'importation de pièces de rechange et d'entretien.

Ce régime est donc arbitraire de point de vue fiscal, mais aussi de point de vue des principes d'équité entre citoyens dont l'Etat est garant. Ces principes « constitutionnels » exigent normalement que tous les citoyens sont égaux devant les obligations fiscales, qu'ils soient résidents en Tunisie ou à l'étranger.

En deux mots, je ne trouve aucune justification à ce que je paie des droits de douanes supplémentaires quand j'achète une voiture, tout simplement parce que je n'ai pas quitté mon pays. A moins qu'on me dise que vivre dans ce beau pays est un plaisir qui doit être monnayé.

Le régime FCR, ne profite pas systématiquement aux tunisiens qui réalisent leur « vrai retour définitif », mais aux intermédiaires, aux consommateurs de grandes marques et grands cylindrés. Ce régime perd, dans ce cas, sa justification sociale et devient une source d'évasion fiscale pure et simple.

Un régime arbitraire du point de vue fiscal, mais aussi du point de vue des principes d'équité entre citoyens dont l'Etat est garant. Ces principes « constitutionnels » exigent normalement que tous les citoyens sont égaux devant les obligations fiscales, qu'ils soient résidents en Tunisie ou à l'étranger.

une estimation rapide du manque à gagner du trésor public, engendré par le régime FCR, abouti à un montant annuel d'environ 100 million de dinars.

ATL : Négociation des actions nouvelles à compter d'aujourd'hui

L'augmentation en numéraire du capital social de l'ATL de 6 MD a été réalisée par l'émission de 6 millions actions nouvelles.

Le capital social est ainsi porté à 25 MD divisé en 25 millions actions de un (01) dinar chacune.

Rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire- AGE- de l'ATL du 30 juin 2012, a décidé de porter le capital social de la société de 17 MD à 25 MD en deux opérations simultanées comme suit :

- augmentation de capital par incorporation de réserves d'un montant de 2 MD et l'émission de 2 millions actions à attribuer gratuitement aux détenteurs des actions anciennes et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse, à partir du 26 novembre 2012;

- augmentation de capital en numéraire d'un montant de 6 MD par l'émission de 6 millions actions de nominal un (01) dinar chacune, totalement souscrites en numéraire au prix de 3 dinars, soit une prime d'émission de 2 dinars, et libérées entièrement à la souscription et ouverte à la souscription le 26 novembre 2012.

La date de jouissance en dividendes des 8 millions actions (gratuites et souscrites) est à compter du 01/01/2013.

A partir du mardi 22 janvier 2013, les actions nouvelles souscrites (6 millions actions) et les actions nouvelles gratuites (2 millions actions) seront négociables en bourse sur la même ligne de cotation.

ARTES : 2ème tranche de l'augmentation de capital par incorporation de réserves

Conformément à la résolution de l'AGE de la société ARTES, tenue le 21 juin 2012, décidant l'augmentation du capital social de 25,500 MD à 38,250 MD, par incorporation de réserves, à réaliser sur deux tranches égales, et après la réalisation de la première tranche de l'augmentation d'une valeur de 6,375 MD en juillet 2012, le Conseil d'Administration réuni le 17 décembre 2012 a décidé de réaliser la deuxième tranche de l'augmentation du capital de 6,375 MD pour le porter de 31,875 MD à 8,250 MD et ce, par incorporation des réserves (résultats reportés).

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de 6 375 000 actions nouvelles gratuites de nominal 1 Dinar chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 31 875 000 actions anciennes composant le capital actuel et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse, à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour cinq (5) actions anciennes et ce, à partir du 4 Mars 2013.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles

conformément à la parité ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Les 6 375 000 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1er Janvier 2013.

Les actions anciennes de la société ARTES seront négociables en Bourse droits d'attributions détachés, à partir du 04 Mars 2013.

Les 6 375 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du 04 Mars 2013 séparément des actions anciennes, jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2012, date à partir de laquelle ces actions seront assimilées aux actions anciennes.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du 04 Mars 2013.

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du 4 Mars 2013.

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel porte sa participation à 33,9% dans le capital de la BT

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel, qui détenait directement 22 500 000 actions et droits de vote représentant 20 % du capital de la Banque de Tunisie, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 11 Janvier 2013, le seuil de 20 % du capital et ce, suite à l'acquisition par voie d'enregistrement en bourse de 14 633 340 actions, représentant 13,007 % du capital.

Suite à cette acquisition, le déclarant détient actuellement 37 133 340 actions, représentant 33,007 % du capital et 33,9 %* des droits de vote (compte tenu des 3 001 350 actions Banque de Tunisie détenues par la société Astrée, filiale de la Banque de Tunisie, et privées de droits de vote conformément aux dispositions de l'article 466 dernier alinéa du Code des Sociétés Commerciales) de l'émetteur.

- Le déclarant se réserve la possibilité de renforcer sa participation en fonction des opportunités, sans intention d'acquiescer le contrôle ;

- Le déclarant dispose déjà de deux représentants au conseil d'administration de la société et n'envisage pas de demander la nomination de représentants supplémentaires à ce stade.



TELNET HOLDING désigné prestataire technologique dans deux protocoles d'accord de Syphax Airlines avec les groupes Airbus et Safran

Le groupe TELNET HOLDING, actionnaire dans le capital de la compagnie aérienne "Syphax Airlines", a été désigné prestataire technologique de deux projets objets de deux protocoles d'accord signés entre "Syphax Airlines" d'un côté et les groupes "Airbus" et "Safran" de l'autre côté portant sur une commande de 10 nouveaux avions Airbus A320 (équipés de moteurs CFM du groupe Safran) et livrable à compter de l'année 2015.

C'est en marge de la réunion du conseil économique consultatif entre la Tunisie et l'Union européenne tenue le 15 janvier 2013 que les deux protocoles d'accord ont été signés :

- Le premier projet porte sur la création conjointe entre le groupe TELNET HOLDING avec le groupe Airbus, d'une unité de conception et de production de systèmes électroniques pour l'aéronautique.

- Le second consiste à développer d'avantage les activités aéronautiques du groupe TELNET HOLDING à travers la mise en place d'un Centre d'Ingénierie pour les Métiers de l'Aéronautique (CIMA) avec le groupe Safran.

Ces deux projets s'inscrivent dans le cadre du partenariat technologique et permettront de développer les capacités de la Tunisie en matière d'industries et de technologies pour le secteur aéronautique.

L'entrée en vigueur de ces deux protocoles est programmée pour le premier semestre 2013 commençant par la formation des cadres et la réalisation des études nécessaires pour les dits projets.

Respect des énonciations prévues par le prospectus d'admission : Le CMF rappelle les intermédiaires en bourse

Par communiqué, le Conseil du Marché Financier a récemment rappelé aux intermédiaires en bourse habilités à recueillir des demandes de souscription ou des ordres d'achat dans le cadre d'une opération d'admission en bourse, qu'ils doivent veiller au respect des énonciations prévus par le prospectus visé par le Conseil du Marché Financier et relative à ladite opération, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds de la demande de souscription ou de l'ordre d'achat émanant de leurs clients.

Marché toujours euphorique

*les titres BH et BT se distinguent

Porté par une demande assez soutenue qui dénote un certain regain de confiance et par les bonnes réalisations de la plupart des sociétés de la Cote (d'après les indicateurs d'activité du 4ème trimestre par un nombre de ces sociétés), le marché a confirmé sa bonne allure durant la semaine passée enchaînant ainsi trois semaines haussières de suite.

En effet, traduisant une balance hebdomadaire des variations tournées au vert avec 33 hausses contre 22 baisses, la Bourse de Tunis a vu ses deux indicateurs phares terminer nettement vers le haut.

Ainsi, l'indice phare Tunindex a affiché une montée hebdomadaire de +1,56% pour passer au dessus de la barre des 4700 points à 4745,11 points portant ses gains depuis le début de l'année à 3,6%.

Idem pour l'indice TUNINDEX 20 qui a s'est envolé de +1,68% à 1872,38 points sur la semaine pour voir son rendement depuis début janvier atteindre 4,5%.

Au niveau des indices sectoriels, mis à part celui de l'Automobile et équipementiers (-1,30%), tous les secteurs ont vu leurs indices finir en territoire positif. Les meilleures performances hebdomadaires ont été réalisées par ceux des Banques (+2,21%) ; Sociétés Financières (+2,01%) ; Agro-alimentaire et Boissons (+1,80%) et des Services financiers (+1,68%).

Sur le plan quantitatif, le marché a connu une légère amélioration mais reste toujours à la recherche d'un rythme meilleur. En effet, au cours de cette écourtée, le Marché Central a totalisé volume des transactions 17,2 MD.

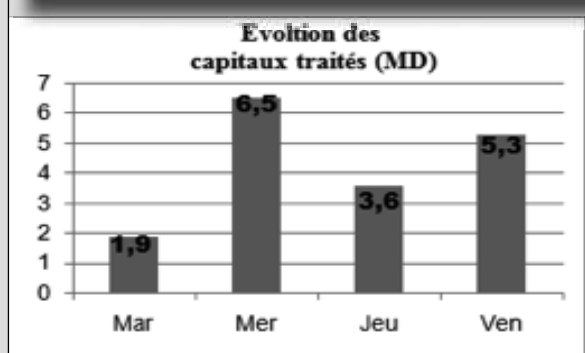
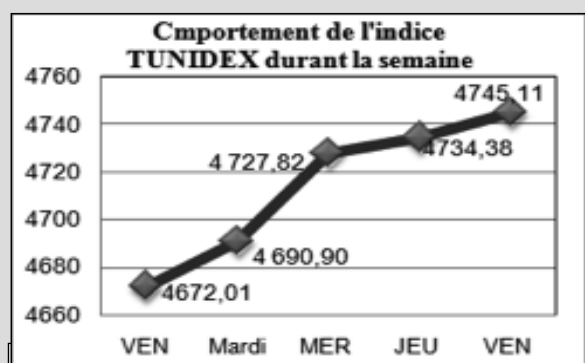
Il faut signaler que plus de l'attention s'est principalement focalisée sur la ligne BT qui a nettement le commandement au palmarès des valeurs les plus actives avec 182 mille actions transigées pour 2,3 MD assurant ainsi à elle seule 13% des capitaux traités de la semaine.

Les places d'honneur sur le plan quantitatif sont revenues aux titres SOPAT avec 1,688 MD ; CARTHAGE CEMENT avec 1,671 MD ; POULINA GPH avec 1,211 MD ; ADWYA avec 0,878 MD ; SOMOCER avec 0,802 MD et SOTUMAG avec 0,768 MD.

Sur le volet de la tendance, la palme de la semaine est revenue incontestablement à BH qui a gagné +7,67% à 14,320 dinars.

Il faut également signaler les performances des titres ATTJARI LEASING +6,06% à 3,750 dinars ; ARTES +4,67% à 9,630 dinars ; BT +4,67% à 12,770 dinars ; CIL +4,46% à 16,400 dinars ; TUNISIE LAIT +4,31% à 4,360 dinars ; POULINA GPH +4,17% à 7 dinars ; ESSOUKNA +3,97% à 11,250 dinars ; TELNET +3,50% à 7,400 dinars ; SOTUMAG +3,14% à 1,970 dinar ; ATB +2,83% à 5,830 dinars ; CARTHAGE CEMENT +1,90% à 3,760 dinars et BIAT +1,60% à 63 dinars

En revanche, le titre SIPHAT a subi la plus forte glissade hebdomadaire en cédant -10,52% au cours de 8,250 dinars suivie de MODERN LEASING (-6,38% au cours de 6,460 dinars) ; AMS (-4,22% au cours de 11,350 dinars) ; STEQ (-3,87% au cours de 8,450 dinars) ; SIAME (-3,06% au cours de 3,480 dinars) ; CIMENTS DE BIZERTE (-2,76% au cours de 6,700 dinars) et STB (-2,73% au cours de 8,200 dinars).



SEMAINE BOURSIERE

RECAP HEBDOMADAIRE		
	SEM. PRECED	SEM. PASSEE
Tunindex	4 672,01 points	4 745,11 points
VAR/Semaine	+0,38%	+1,56%
VAR/ dep. 1er janv.2012	+2,01%	+3,61%
Tunindex 20	1 841,49 points	1 872,38 points
VAR/Semaine	+0,91%	+1,68%
VAR/ dep. 1er janv.2012	+2,77%	+4,50%
CAPITAUX TRAITES (semaine)	21,5 MD	17,2 MD
VALEURS EN HAUSSE	26	33
VALEURS EN BAISSSE	30	22

EVOLUTION HEBDOMADAIRE DES INDICES SECTORIELS				
Indices sectoriels	Fin de semaine Précédente	Fin de semaine Passée	Variation /semaine	Variation /Année
Sociétés financières	3 081,99	3 144,36	2,02%	2,85%
Banques	2 766,31	2 827,51	2,21%	3,06%
ASSURANCE	8 910,22	8 944,14	0,38%	-0,28%
Services financiers	4 729,25	4 808,59	1,68%	3,62%
Services aux consommateurs	3 987,68	4 020,79	0,83%	3,78%
Distribution	5 774,75	5 829,34	0,95%	3,54%
Biens de consommation	2 775,08	2 813,93	1,40%	6,82%
Automobile et équipementiers	2 499,72	2 467,31	-1,30%	5,31%
Agro-alimentaire et Boissons	2 825,32	2 876,10	1,80%	6,79%
Industries	1 871,18	1 883,43	0,65%	3,92%
Bâtiment et matériaux de construction	1 315,52	1 327,32	0,90%	4,62%
Matériaux de base	2 620,84	2 634,35	0,52%	3,71%

LES + FORTES HAUSSES				LES + FORTES BAISSSES				LES TITRES LES + ACTIFS			
Valeur	cours	var. %	vol. (MD)	Valeur	cours	var. %	vol. (MD)	Valeur	cours	var. %	vol. (MD)
BH	14,320	7,67%	0,126	SIPHAT	8,250	-10,52%	0,008	BT	12,770	4,67%	2,280
ATTU. LEASING	39,880	6,06%	0,085	MOD. LEASING	6,460	-6,38%	0,075	SOPAT	3,190	2,24%	1,688
ATL	3,750	5,63%	0,015	AMS	11,350	-4,22%	0,279	CARTH. CEMENT	3,760	1,90%	1,671
ARTES	9,630	4,67%	0,609	STEQ	8,450	-3,87%	0,008	POULINA GPH	7,000	4,17%	1,211
BT	12,770	4,67%	2,280	SIAME	3,480	-3,06%	0,059	ADWYA	8,330	0,60%	0,878

◇◇◇◇◇ Par Dr. Ezzeddine Ben Hamida
Professeur de sciences économiques et sociales

Les politiques économiques expliquées pour les nuls



Vu la teneur, la nature et le contexte du débat économique aujourd'hui en Tunisie, j'ai choisi, pour ce numéro, de focaliser mon exposé sur les objectifs et les instruments des politiques conjoncturelles afin d'initier le citoyen lambda aux sciences économiques pour mieux appréhender la complexité de la régulation des déséquilibres macroéconomiques.

Le schéma ci-après montre que les politiques économiques, ensemble de décisions prises par les pouvoirs publics afin d'atteindre certains objectifs concernant la situation économique, sont de deux ordres : La politique structurelle, qui vise à résoudre, à moyen et à long terme (MLT), les déséquilibres

économiques par une transformation des structures économiques et sociales. Et la politique conjoncturelle, qui vise à améliorer rapidement – à court terme (CT), donc – les grands indicateurs économiques (inflation, chômage, croissance, déficit extérieur).

Les politiques conjoncturelles de relance

La relance est une politique d'inspiration keynésienne [courant s'inscrivant dans la pensée et la démarche de Johan Maynard Keynes 1883-1946, économiste anglais qui s'oppose aux libéraux et prône –légitime– l'intervention de l'Etat car il considère que l'économie ne s'autorégule pas parfaitement] qui a pour objectif de lutter contre le chômage en favorisant la reprise de la

croissance économique. Cette reprise est rendue possible par une hausse de la demande de biens de consommation (relance par la consommation) ou de biens d'équipement (relance par l'investissement). Pour favoriser la reprise de la demande, les pouvoirs publics peuvent mener une politique budgétaire expansive (relance budgétaire) ou une politique monétaire expansive (relance monétaire).

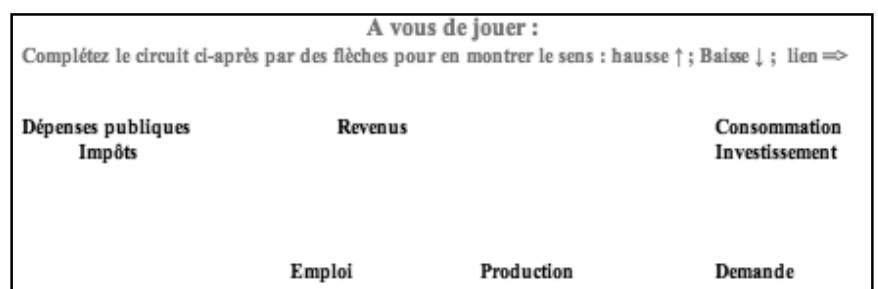
La relance budgétaire :

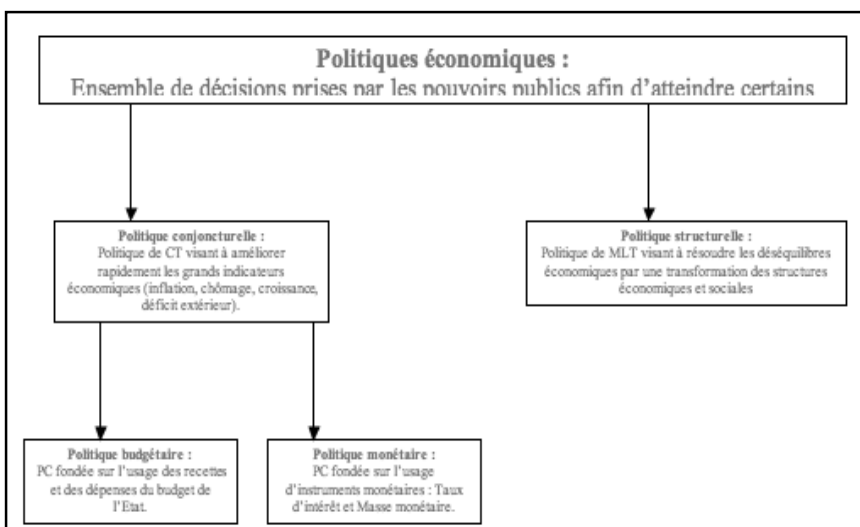
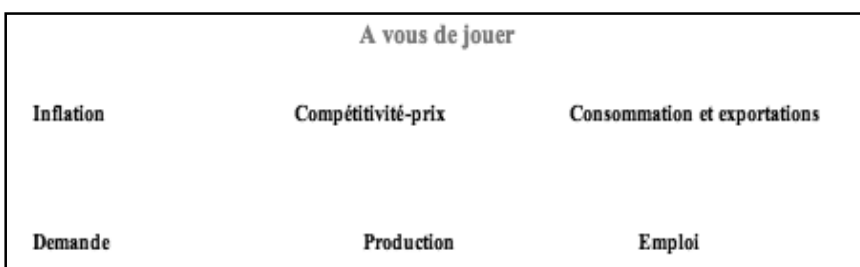
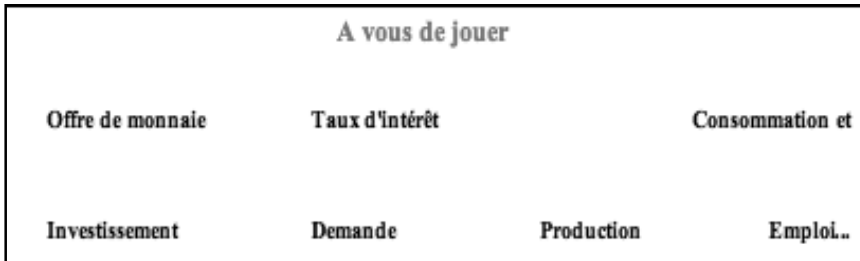
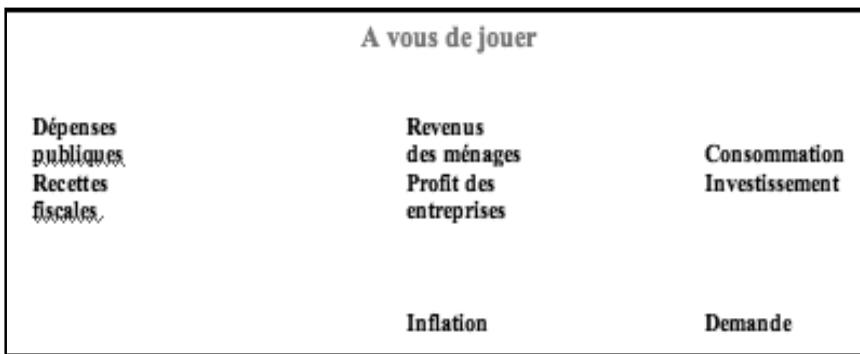
La relance budgétaire peut

se fonder sur une augmentation des dépenses publiques (relance par

le haut) ou une diminution des recettes fiscales (relance par le bas).

L'augmentation des dépenses (ou la diminution des recettes) accroît le revenu disponible des ménages. Ceux-ci peuvent alors consommer plus, suscitant ainsi une augmentation de la demande adressée aux entreprises. Pour accroître leur production, celles-ci





doivent alors mettre en œuvre de nouveaux investissements et embaucher du personnel. La création d'emplois permet de dégager des revenus supplémentaires qui seront à leur tour consommés ou investis. Un processus cumulatif prend alors naissance : c'est le multiplicateur keynésien.

La relance monétaire :

La relance monétaire consiste en une augmentation de l'offre de monnaie qui permet de diminuer les taux d'intérêt. La baisse des taux d'intérêt favorise l'investissement et la consommation, suscitant ainsi une augmentation de la demande adressée aux entreprises.

conjoncturelles de rigueur

La rigueur est une politique d'inspiration libérale [Friedrich Von Hayek (1899-1992), économiste autrichien (prix Nobel d'économie en 1974) et de Milton Friedman -1912-2006, Prix Nobel d'économie 1976 et ancien conseiller de Ronald Reagan aux États-Unis, de Margaret Thatcher au Royaume-Uni, d'Augusto Pinochet au Chili, ou de Brian Mulroney au Canada] qui a pour objectif principal de lutter contre l'inflation. À moyen terme, la baisse de l'inflation doit améliorer la compétitivité-prix. La politique de rigueur instaurée en France en mars 1983 a ainsi été baptisée politique de désinflation compétitive.

permet de gagner des parts de marché aussi bien au niveau interne (consommation) qu'externe (exportation). La hausse de la demande qui en résulte doit alors entraîner une hausse de la production et de l'emploi.

Les pouvoirs publics peuvent mener une politique restrictive en matière budgétaire (rigueur budgétaire), sur un plan monétaire (rigueur monétaire) ou encore salarial (rigueur salariale).

La rigueur budgétaire :

La rigueur budgétaire vise à combattre une inflation par la demande (la demande croît plus vite que l'offre, d'où un ajustement par les prix). Elle consiste en une diminution des dépenses publiques ou une augmentation des recettes fiscales.

Son mécanisme est symétrique de celui de la relance budgétaire.

La rigueur monétaire

La rigueur monétaire vise à

combattre une inflation monétaire par la réduction de l'offre de monnaie.

Les libéraux adoptent en effet la théorie quantitative de la monnaie qui montre que l'inflation est liée à une quantité excessive de monnaie en circulation.

Dans ce cas, la hausse de M entraîne une hausse de P: l'inflation (hausse du niveau général des prix) est liée à une croissance excessive de la masse monétaire.

La rigueur salariale

La rigueur salariale vise à combattre une inflation par les coûts. En situation de concurrence imparfaite, les entreprises fixent leur prix en ajoutant à leurs coûts de production une marge (mark up).

Le coût salarial est l'un des coûts importants pour l'entreprise. La rigueur salariale vise alors à freiner la progression des salaires.



Les politiques La hausse de la compétitivité

Vivez la CAN AFRIQUE DU SUD 2013 en direct et gratuitement sur votre mobile Orange !

Depuis de nombreuses années, Orange promeut le football africain en tant que partenaire principal de toutes les compétitions de la CAF. A l'occasion de la CAN Orange AFRIQUE DU SUD 2013, qui se déroulera du 19 janvier au 10 février, Orange permet une fois encore à ses clients de découvrir gratuitement un contenu exclusif et inédit sur le portail mobile foot.orange.tn : les vidéos des buts, les analyses et résumés de matchs. Des envoyés spéciaux Orange Tunisie, présents sur place pendant toute la compétition, vont assurer également des interviews en exclusivité. Orange met à disposition à ses clients l'application

officielle CAN Orange AFRIQUE DU SUD 2013, compatible avec les Smartphones et tablettes Apple et Android et téléchargeable gratuitement sur l'appshop mobile d'Orange: <http://appshop.orange.tn/can2013>. Pour mieux profiter de tout ce contenu exclusif en mobilité, rien de mieux que de posséder un mobile 3G. Pour en faciliter l'achat, Orange lance le premier téléphone 3G 100% remboursé à 99 DT seulement en pack prépayé. Pour ne rien manquer de la CAN sur PC et Mac, Orange lance également un Pack CAN Clé 3G avec le forfait Internet Everywhere non stop 4 mois inclus à 99 DT.

L'iPhone 5S sortirait l'été prochain

Les rumeurs sur les prochains appareils d'Apple sont légion. cette fois c'est un analyste américain qui évoque la sortie de l'iPhone 5S en juin ou juillet prochain. Tandis que Samsung fait le buzz autour de la sortie de son Galaxy S4, un analyste de la banque d'investissement américaine Jefferies, Peter Misek, annonce la sortie de l'iPhone 5S pour l'été prochain

rapporte le Daily Mail ce vendredi 18 janvier 2013.

Pour l'analyste, la demande pour les autres iPhone risque de baisser au printemps dans l'attente de ce nouveau modèle. Cela dit, il devrait tout de même s'en vendre 44 millions au premier trimestre... Le mois dernier, Peter Misek avait déclaré que ce nouvel iPhone bénéficierait d'un écran de 4,8 pouces de diagonale. Il est finalement revenu sur ses propos en précisant que cet écran serait plus destiné à l'iPhone 6 ! L'iPhone 5S ressemblerait fortement à l'iPhone 5 en dépit de quelques modifications, tels le processeur A7 et le lecteur d'empreintes digitales. Il posséderait aussi un appareil photo plus performant avec un flash LED et une lentille ouvrant à f/2.0.

Concernant l'iPhone low-cost, Peter Misek voit un appareil à la coque en polycarbonate disponible en six couleurs au choix, dépourvu d'un module 4G LTE. (01net)



HP approché pour le rachat d'Autonomy



Le groupe informatique américain a reçu des manifestations d'intérêt pour racheter certains de ses actifs, parmi lesquels sa filiale Autonomy qu'il avait accusée en décembre de fraude comptable. Le groupe informatique américain Hewlett-Packard a reçu des manifestations d'intérêt pour racheter certains de ses actifs, dont sa nouvelle filiale Autonomy qu'il avait

accusée en décembre de fraude comptable, a indiqué mercredi à l'AFP une source proche du dossier. Elles émanaient surtout d'autres entreprises du secteur technologique, et ont été déclenchées par l'indication en décembre par le groupe dans un avis boursier qu'il envisageait de céder certains actifs, selon cette source ayant requis l'anonymat.



Les régimes "autoritaires" s'offrent les technos de l'Américain Blue Coat

La surveillance du web effectuée par des régimes totalitaires met souvent en cause des entreprises occidentales. Au Canada, le département Citizen Lab de l'université de Toronto a mené des recherches pour déterminer le rôle de ces sociétés, notamment celui de Blue Coat Systems dont les technologies sont utilisées par la Chine, la Russie, le Venezuela et d'autres pays. Ces États suscitent des « inquiétudes en matière de droits de l'homme », note les auteurs de l'étude. Ces chercheurs ont analysé pendant plusieurs semaines, jusqu'à janvier 2013, 61 logiciels nommés ProxySG et 316 outils PacketShaper « ayant des fonctionnalités particulières qui permettent de filtrer, censurer, et surveiller ». Ces outils ont été utilisés par l'Egypte, le Koweït, le Qatar, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, l'Afghanistan, le Bahreïn, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, l'Irak, le Kenya, le Liban, la Malaisie, le Nigeria, la Russie, la Corée du Sud, Singapour, la Thaïlande, la Turquie, et le Venezuela. Les chercheurs soulignent « le besoin d'un examen approfondi des utilisations des produits de Blue Coat par (ces) pays » et suggèrent de « regarder de plus près la prolifération mondiale de ces technologies d'information et de communication ». Le laboratoire canadien a publié ce rapport après que des technologies similaires de Blue Coat avaient été découvertes en Syrie en 2011. Sollicitée par l'AFP, Blue Coat n'était pas immédiatement en mesure de répondre. (01Net)

Le chiffre



Un déficit commercial de 11635 MDT

Les exportations tunisiennes ont atteint au terme de l'année 2012 un volume de 26547,7 MDT, enregistrant un accroissement de 5,8% contre une hausse vertigineuse de 13,3% pour les importations. Du fait, le solde de la balance commerciale atteint la barre fatidique de 11635 MDT contre un déficit de 8603,5 MDT enregistré en 2011 et 8297,7 MDT en 2010. Le taux de couverture des importations par les exportations poursuit sa descente aux enfers en côtoyant en 2012 la barre de 69,5%.

Fait marquant

Selon le journal les Echos dans sa parution du samedi, la Tunisie semble en cours de négociation avec le Fonds Monétaire International (FMI) pour l'obtention d'un crédit. « Engagées à la demande des autorités, les négociations portent sur un prêt qui aiderait le pays "à faire face à ses défis actuels" et "à fournir un matelas de protection" en cas de dégradation de la conjoncture internationale », rapporte le journal. Ainsi, le gouvernement privé de ressources propres, est en train de se surendetter, une esquisse qui risque à long terme d'apporter des préjudices innombrables sur l'économie nationale voire sur la souveraineté du pays. Il reste à rappeler, que la présidence de la République a appelé à un moment donné de faire un audit préalable sur les anciennes transactions contractées par la Tunisie sous l'ère de Ben Ali pour connaître le sort qui leur a été réservé avant de se lancer dans de nouvelles aventures avec ces organisations internationales qui ont soutenu jadis la politique économique poursuivie par Ben Ali.

Y.G.A

Lexique

Intermédiation :

mise en relation d'offres et de demandeurs sur un marché par un tiers. Exemple : les banques collectent l'épargne de leur clients, la placent sur le marché financier. Du côté de l'épargnant comme du côté de l'entreprise financée, le seul interlocuteur est la banque.



Bibliothèque



La fin du dollar Par Myret Zaki

Nous assistons à la fin de l'ère dollar qui dure depuis la Seconde Guerre Mondiale. Le dollar n'est plus la monnaie la plus sûre du monde. Il n'est plus la monnaie d'une superpuissance responsable, performante et hautement productive. Il est la monnaie d'une économie déclinante, arrivée au point de non-retour, techniquement en faillite. Le billet vert est en train de dévoiler son vrai visage: celui d'une arme du désespoir, utilisée par une grande puissance malade, qui a trop longtemps caché l'état désastreux de son économie derrière sa planche à billets. Suite aux dérives

majeures de la politique monétaire américaine, le dollar est devenu, aujourd'hui, la plus grande bulle spéculative de l'histoire. Le statut du dollar comme référence du système monétaire international devient intenable. Il est contesté par des puissances désormais plus riches, comme la Chine. Ce changement de régime majeur se perçoit dans l'envolée de l'or et dans les tensions croissantes entre les Etats-Unis et le reste du monde. Cet ouvrage veut avant tout briser le tabou qui entoure le dollar en procédant à un examen sans complaisance de la situation réelle des Etats-Unis, et en la comparant à celle des blocs européen et asiatique. La conclusion est que le dollar, dont la valeur repose sur une perception subjective, ne résiste pas à la rationalité. Même aujourd'hui, après cette sorte de défaut déguisé qu'est la dévaluation compétitive, le dollar est encore largement surévalué. En attendant, il s'agit de se préparer à l'inévitable changement, en réfléchissant d'une part à une sortie ordonnée du dollar par les banques centrales, et d'autre part au futur système monétaire international qui émergera pour tenir compte des nouvelles réalités.

Portrait

Mansour Moalla, fondateur de l'IACE

Mansour Moalla, né le 1er mai 1930 à Sfax, est un homme politique et économiste tunisien. Titulaire d'une licence en lettres, d'un doctorat en droit et d'un diplôme en science politique de l'École nationale d'administration, il occupe la fonction d'inspecteur des finances en France avant son retour au pays natal.

Fondateur en 1957, avec Hédi Noura, de la Banque centrale de Tunisie, il y occupe la fonction de directeur général.

Durant la présidence d'Habib Bourguiba, il est successivement ministre de l'Industrie et du Commerce (26 juillet 1967-24 octobre 1968), des PTT (8 septembre 1969-12 juin 1970), du Plan (12 juin 1970-25 septembre 1974) et des Finances et du Plan (25 avril 1980-18 juin 1983). Il contribue activement durant cette

dernière période à la création de l'Ordre des experts comptables de Tunisie en 1983.

Il est écarté du gouvernement en 1983 à la suite d'un différend avec le Premier ministre Mohamed Mzali concernant le déficit budgétaire et la caisse de compensation.



Conscient du rôle que doit jouer le secteur privé dans les finances et de la nécessité de renforcer le secteur financier pour développer l'économie nationale, il décide de fonder la Banque internationale arabe de Tunisie (BIAT) en 1976, avec des investisseurs du Golfe, et la dirige

jusqu'en 1994. Il est également le fondateur du Groupe des assurances de Tunis (GAT).

Il crée en 1984 l'Institut arabe des chefs d'entreprise.

A la loupe

Stabilité de la production industrielle manufacturière

La conjoncture nationale fait état d'une amélioration de la production industrielle. Réconfortant dans la mesure où cette situation peut consolider une réelle relance de l'économie nationale. Relancer l'économie ne peut en aucun cas se concrétiser sans l'apport considérable de l'appareil productif, qui se place dans ce sens la source principale à toute création de richesse nationale et d'emplois.

D'ailleurs, les résultats d'une enquête prospective réalisée par l'INS auprès de 596 chefs d'entreprises industrielles au cours du troisième trimestre de l'année 2012, laissent apparaître une stabilité du rythme de croissance observée dans la production industrielle des produits manufacturiers au terme du troisième trimestre 2012, et ce en dehors des divergences sectorielles. Les chefs d'entreprises sont confortés par

l'amélioration de la demande en produits industriels au cours de la même période de référence. Sans pour autant déplorer un rythme de croissance industrielle au cours du dernier trimestre de l'année écoulée. Par ailleurs, la répartition sectorielle fait montre d'une amélioration dans le rythme de croissance des industries agricoles et agroalimentaires, des industries mécaniques et électroniques et les industries divers. Une baisse considérable a été néanmoins observée dans la production des industries chimiques. Côté prévisions, les chefs d'entreprises interviewés relèvent un ralentissement de la production industrielle dans les secteurs des bâtiments, dans le secteur des industries manufacturiers divers et les industries mécaniques et électroniques au cours du quatrième trimestre 2012.

Y.G.A

